Commercialisation d'électricité : au tour de la grande distribution ?

10 nouveaux fournisseurs d'électricité autorisés en 2017

Watt's Next Conseil

Février 2018

Un petit cru 2017…

L'intérêt du marché français de l'électricité est-il retombé ? Seuls 10 nouveaux fournisseurs ont été autorisés en 2017 contre 17 en 2016. Un seul nouveau depuis le début de l'année 2018.

Le marché français du gaz naturel, presque boudé jusqu'en 2016, est désormais bien plus attractif à en juger par le nombre de nouveaux fournisseurs autorisés : 18 en 2017 et 5 depuis le début de l'année 2018 !

Il est vrai que le paysage des fournisseurs d'électricité commence à être encombré après, entre autres, l'offensive des pétro-gaziers (ENI, Total), l'invasion des start-up (ekWateur, Ilek, Plüm Energie…) et le nombre croissant d'entités créées par les ELD (Energies du Santerre, Sowatt…).

Comme les années précédentes, les nouveaux fournisseurs d'électricité autorisés viennent d'horizons variés.

Plusieurs d'entre eux sont d'origine étrangère, notamment Nextearth (Royaume-Uni) et Statkraft (Norvège).

Les opérateurs gaziers sont également représentés avec Gaz de Paris. C'est via cette structure que Butagaz s'est lancé dernièrement dans la fourniture d'électricité, les deux entités ayant le même actionnaire, l'irlandais DCC.

Nombre de nouveaux fournisseurs d'électricité autorisés chaque année

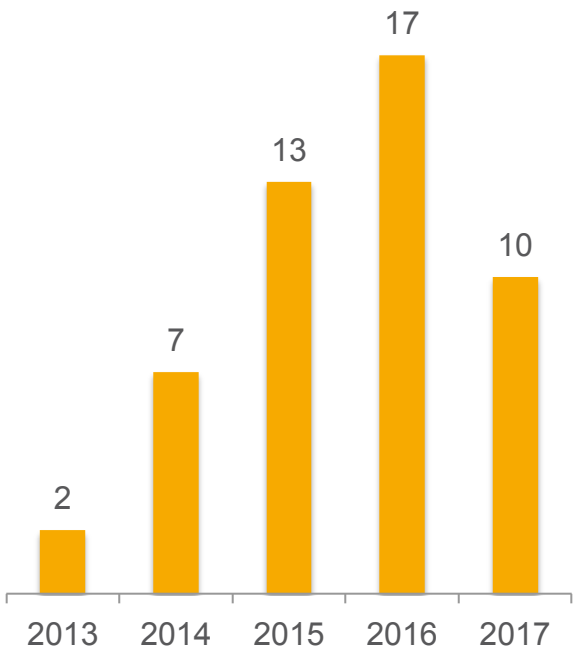

Source : Watt's Next Conseil

Plusieurs nouveaux fournisseurs sont des structures de petite taille développées par des personnes travaillant dans le domaine de l'énergie telles que NLG (marque Urban Solar Energy) et E-Pango.

La présence de Sowee parmi les nouveaux fournisseurs d'électricité est une demi-surprise. Il est finalement logique que la filiale d'EDF devienne fournisseur d'électricité en 2017 après s'être lancée sur le marché du gaz naturel en 2016, au risque d'un phénomène de cannibalisation.

…mais une surprise

La principale nouveauté et la véritable surprise est Siplec. La filiale carburants de Leclerc a été autorisée à être fournisseur d'électricité en novembre 2017 et a, également, reçu l'autorisation de devenir fournisseur de gaz naturel en janvier 2018. Sommes nous à l'aube d'une offensive de la grande distribution sur le marché de l'électricité ?

La grande distribution (alimentaire et/ou spécialisée) flirte depuis longtemps, et pas seulement en France, avec le marché de l'électricité. Mais l'approche est timide. Le modèle dominant est le partenariat entre un fournisseur d'électricité et une enseigne. Au Royaume-Uni, M&S (Marks & Spencer) est associé à SSE depuis 2008 et Sainsbury's à Centrica depuis 2011. En 2017, E.ON a lancé une nouvelle offre en Allemagne avec Lidl et en Italie, Green Network s'appuie depuis 2017 sur Conad (un des leaders italiens de la distribution).

En France, les partenariats ont commencé dès l'ouverture du marché des particuliers avec Poweo qui était notamment associé à Carrefour et à Castorama. Dans un registre comparable, Darty collabore avec plusieurs fournisseurs (Direct Energie, Engie et Sowee).

A chaque fois, l'enseigne est un partenaire qui relaye les offres d'un fournisseur d'électricité et / ou de gaz naturel. Le groupe Casino a introduit, l'an dernier, une première évolution à ce modèle. Cdiscount, sa filiale de e-commerce, s'est lancée sur le marché de l'électricité. Le distributeur en ligne n'est pas fournisseur à proprement parler, mais porte l'offre d'une autre entité. C'est donc un partenaire relais, la nouveauté étant qu'il s'appuie sur l'offre d'une autre filiale du groupe Casino, Green Yellow (initialement installateur de solutions photovoltaïques également devenu en 2016 fournisseur d'électricité). La famille Mulliez (Auchan) pourrait d'ailleurs suivre cette voie avec Voltalia (pure player des énergies renouvelables dont la famille Mulliez est également actionnaire) qui a l'autorisation de fournir de l'électricité depuis 2016.

Leclerc, via Siplec, pourrait franchir une étape supplémentaire : devenir un fournisseur d'électricité sans s'appuyer sur une structure interne ou externe déjà présente dans une activité liée à la production ou la fourniture d'électricité. Affaire à suivre…

Contacts

Vous avez un projet, des questions …
nous sommes à votre écoute

Damien Heddebaut
Associé
damien.heddebaut@wattsnext.fr
06.61.66.80.09

Ludovic Mons
Associé
ludovic.mons@wattsnext.fr
06.33.61.57.73